

La justice burundaise réclame l'extradition de 12 opposants en exil

Deutsche Welle, 21.10.2015 Bujumbura accuse les opposants d'être à l'origine de cette situation d'insécurité et de son aggravation. C'est pourquoi, le procureur général de la République a demandé l'extradition de douze opposants en exil. Cette liste de 12 noms a été transmise le 12 octobre dernier par Valentin Bagorikunda, à la Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, Aimée Laurentine Kanyana. C'est elle qui devrait transmettre cette demande d'extradition aux autorités belges.

Il s'agit de personnes qui se sont opposées au troisième mandat de Pierre Nkurunziza. En tête de liste, on trouve les défenseurs des droits de l'Homme bien connus du pays, comme Pacifique Nininahazwe, et Marguerite Barankitse, la patronne de la Maison Shalom de Bujumbura. Les leaders du CNARED, la nouvelle plate-forme anti-Nkurunziza créée début août, ne sont pas non plus éparpillés. Ndlr : Ci-dessous la liste des 12 opposants visés par cette demande.